

Anthropologie et Sociétés



Geoffrey ALDERMAN, en collaboration avec J. LESLIE et K.E. POLLmann : Governments, Ethnic Groups and Political Representation. Comparative studies on Gouvernements and Non-Dominant Ethnic Groups in Europe, 1850 - 1940. Dartmouth, European Science Foundation, 1993, 300 p., bibliogr. index.

Ignaki Olazabal

Volume 19, Number 3, 1995

Pouvoirs de l'ethnicité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015377ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/015377ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Olazabal, I. (1995). Review of [Geoffrey ALDERMAN, en collaboration avec J. LESLIE et K.E. POLLmann : Governments, Ethnic Groups and Political Representation. Comparative studies on Gouvernements and Non-Dominant Ethnic Groups in Europe, 1850 - 1940. Dartmouth, European Science Foundation, 1993, 300 p., bibliogr. index.] *Anthropologie et Sociétés*, 19(3), 223-225. <https://doi.org/10.7202/015377ar>

Geoffrey ALDERMAN, en collaboration avec J. LESLIE et K.E. POLL-MANN : *Governments, Ethnic Groups and Political Representation. Comparative Studies on Governments and Non-Dominant Ethnic Groups in Europe, 1850-1940*, Dartmouth, European Science Foundation, 1993, 300 p., bibliogr., index.

L'Europe des empires intéresse ici les auteurs. L'Autriche-Hongrie des Habsbourg, la Russie des Romanov, le Kaiserreich prussien et la Grande-Bretagne victorienne sont les quatre cadres qui retiennent l'attention. Il est question plus spécifiquement des relations prévalant entre les idéologies nationales des centres et certains « groupes ethniques non dominants » (Bohèmes et Moraves, Silésiens, Italiens, Slovènes, Juifs britanniques, Irlandais, Finlandais, Estoniens et Livoniens, Alsaciens et Lorrains, Polonais et Danois). Les empires mentionnés se trouvent naturellement confrontés, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, à la prise de conscience des « petits peuples » luttant pour leur représentativité au sein des pouvoirs politiques. À cette époque s'amorce le déclin, en Europe, des monarchies impériales, à travers un processus d'implosion motivé par la non-identification des groupes ethniques minoritaires à des centres trop distincts culturellement. Les ambitions assimilationnistes, la volonté des cultures impériales russe, allemande, autrichienne, de « convertir » des contrées périphériques à l'idéologie de l'État, deviennent caduques avec la naissance des « petits peuples » et l'éveil des groupes ethniques périphériques. En fait, les auteurs entendent ici par *groupe ethnique non dominant* « plus qu'un simple groupe de pression, ou un corps de personnes ou un intérêt ou un ensemble d'intérêts qui tentent d'influencer le gouvernement mais qui ne cherchent pas à devenir le gouvernement » (p. 279). Le localisme érigé en culture nationale inquiète les pouvoirs centraux, mal disposés à leur égard. Les auteurs montrent cependant que le parlementarisme et les dispositions du centre envers les minorités régionales fluctuaient considérablement, à l'intérieur même d'un empire, à une époque où les revendications socialistes se heurtaient au parlementarisme issu du droit censitaire. Les revendications des minoritaires étaient, à l'époque, l'œuvre de quelques représentants du groupe, promoteurs de l'éveil national. Le ton n'est jamais belliqueux, exception faite, au début du XX^e siècle, des Livoniens à l'égard de la Russie — mais aussi de l'Allemagne — (Garleff, p. 223 *sq.*), et des Italiens mussoliniens à l'endroit des Autrichiens, ou des Slovènes, réduits au silence en Istrie (notamment à Trieste) au cours des années 1920 (Melik, p. 162). Parfois, comme en Finlande, où le tsar n'était pas tsar, mais Grand Duc, il était possible pour la Diète de jouer de finesse dans son rapport au centre en transformant les oukazes en propositions négociables (Jussila, Alderman, p. 281). Si l'autonomie locale est le fer de lance des revendications, les griefs de ces délégués portent souvent sur la question linguistique, alors que les langues autres que l'allemand ne furent jamais véritablement reconnues par l'État austro-hongrois¹. Le litige sur les langues officielles en Silésie, où trois langues se trouvaient sur un pied d'égalité (Koralka, p. 109), se termine par la victoire et la prépondérance de l'allemand sur le polonais ou le tchèque. L'empire des tsars s'affaira à la russification du territoire de l'État, allant même jusqu'à proscrire, en Lituanie, toute publication en langue vernaculaire (Garleff, p. 225).

L'empire de François-Joseph, bordé par de nombreuses minorités ex-centriques, accepta la négociation, au point que les conditions de vie et de développement des minorités étaient, en Cisleithanie (entre 1867 et 1914), incomparablement meilleures que partout ailleurs en Europe (Koralka, p. 115). Mais la nouvelle Double Monarchie ne fut jamais en

1. À Ljubljana, un projet de loi proposé par les Slovènes voulait que l'affichage en slovène soit de six pour un dans les dimensions par rapport à l'allemand (Melik, p. 149), ce qui n'est pas sans rappeler la très récente loi 178 du Québec

mesure de colmater toutes ces nouvelles identités qui la dissolvaient. Aux lendemains de 1850, durant la guerre opposant l'Autriche à la noblesse hongroise, ces revendications ne concernent encore qu'une partie de chacune des communautés minoritaires. Ainsi, la nation slovaque fut une invention qui trouva très peu d'écho parmi sa population à l'heure de sa conception : « invention, littéralement, d'un petit nombre de poètes, écrivains, historiens et philologues qui systématisèrent la langue slovaque et conjurent une tradition fondée sur la culture et l'ethnicité à partir d'une masse disparate de contes folkloriques et de témoignages extraits de la tradition orale » (Alderman, p. 283). Mais ce qui assura l'essor de cette nation, « ce furent les activités répressives du groupe ethnique dominant, les Magyars [...] et la suppression de la culture slovaque qui se traduisit par la fermeture d'écoles et lycées; la discrimination dans la fonction publique en faveur des assimilationnistes et la loi de 1898 édictant la magyarisation des lieux » (p. 284). Les minorités jouissaient, en Cisleithanie, de bien meilleures conditions, et cela malgré une dominance avouée de l'élément germanique et de la langue allemande. L'administration de l'État suivait une logique germanique, l'appareil bureaucratique fonctionnant en allemand, aussi bien à Ljubljana qu'à Prague ou à Cracovie. Mais c'est la Constitution issue du nouvel *Ausgleich* (1867) qui déclencha le problème des nationalités, en Autriche comme en Hongrie. Les Magyars s'imposent en groupe dominant et procèdent à la magyarisation à outrance des minorités allemande, slovaque, roumaine et ruthène (tout en préservant les Croates de leur joug), alors que les Autrichiens œuvrent avec plus de parcimonie, accommodant les minoritaires dans un certain nombre de leurs demandes, tout en maintenant leur dominance outrancière au *Reichstag*. Le système de représentation politique se compliqua inextricablement en territoire autrichien, avec un système de suffrage où trois classes votaient pour des paliers de représentation inégaux, suivant le statut socio-économique de chaque électeur (*Dreiklassenwahlsystem*), ce qui était de nature à favoriser une représentativité inégale d'une province à une autre, d'un groupe ethnique à un autre.

En Grande-Bretagne, où les immigrants profitaient souvent d'une incorporation réussie, les Irlandais exilés et ceux restés sur place opposent leurs conceptions de la société civile — alors que la diversité et l'absence de cohésion ethnique préalable étaient la marque des exilés (O'Day, p. 32) — à travers des tendances divergentes allant du fénianisme au catholicisme conservateur, en passant par le libéralisme partisan d'une pénétration en bonne et due forme du parlementarisme britannique. Le patriotisme gaél croît en Irlande, toutefois, alors que l'État britannique ne reconnaît pas la volonté du Home Rule (autonomie favorisée par Gladstone, mais refusée par les Communes en 1886 et 1893), l'activisme ethnique prenant forme dès lors. Mais « l'activité politique fondée sur l'ethnicité s'avérait, en Grande-Bretagne, une voie limitée en ce sens que celle-ci n'institua guère de législation visant la représentation politique de groupes minoritaires, alors que ses lois étaient insuffisamment répressives pour renforcer la solidarité communale, condition *sine qua non* pour un groupe sans tradition d'identité collective préalable » (O'Day, p. 78). En fait les Irlandais exilés en Grande-Bretagne étaient, par rapport aux Irlandais d'Irlande ou d'Amérique, les moins organisés sur la base ethnique, « la foi l'emportant sur la patrie » (*ibid.*, p. 79). Le cas des Juifs londoniens est intéressant. La volonté d'émancipation se traduit ici par la pénétration de l'administration municipale (Alderman, p. 3-30). L'intégration de la communauté, forte de 130 000 membres, se déroule manifestement selon la stratégie du « voice ». La lutte des Juifs londoniens pour l'obtention de postes de représentation politique était considérée comme la seule solution permettant de parvenir à l'émancipation réelle, plutôt qu'un quelconque arrangement visant l'institutionnalisation d'une séparation légale des Juifs d'Angleterre du reste de la société (p. 3).

Tout à l'opposé, l'imperméabilité et l'intransigeance des centres pouvaient, comme dans le cas des pays baltes, provoquer l'effet non désiré : « l'empire des tsars régnait sur des

peuples soumis — des nations sans aucun doute — de manière à exacerber la conscience ethnique et nationale. Dans les provinces baltes, un régime autocratique classique fut mis en place afin de contrer tout séparatisme culturel, religieux et linguistique » (Alderman, p. 280). La Russie des tsars, sans véritable tradition parlementaire, transforme au cours du XIX^e siècle son rapport aux minorités balte ou finlandaise, qui constatent très tôt comment ce vieil mais vague empire devenait un État solide (Jussila, p. 167). Conscients de leur faiblesse, les Russes refusaient le principe de la délégation politique, propre aux États laxes, telle l'Autriche-Hongrie, de dire Stolypin, qui voulait un système unifié comme il sied aux États forts, telle l'Allemagne (Jussila, p. 191). Le *zemstvo* — les institutions russes du gouvernement provincial — mit en échec *landtag* livonien et *Ritterschaft* estonien. Les Lettons l'apprirent âprement lorsque Saint-Pétersbourg s'en prit aux pratiques religieuses des luthériens (c'est-à-dire à la minorité allemande), en interdisant leur rite vers 1840 et procédant à des conversions massives vers l'orthodoxie (Garleff, p. 203). Si le Grand Duché de Finlande et sa Diète provinciale pouvaient aspirer à l'état de nation souveraine, ce n'était pas le cas des Baltes, des Livoniens surtout, la force légale du *Ritterschaften* étant moins clairement stipulée que celle de la Diète finlandaise (p. 282). Qui plus est, le *Ritterschaften* n'avait pas le quorum nécessaire pour parler au nom des peuples baltes. Le travail d'idéologisation par l'administration russe des masses paysannes lettones n'avait d'autre but que de les dresser contre la minorité aristocratique allemande, et ce travail réussit partiellement.

Quant au *Kaiserreich*, il s'agit sans doute de l'empire le plus intransigeant à l'endroit de ses minorités : « on aurait pu arriver à la conclusion qu'il n'existant aucun problème de nationalités dans le Kaiserreich allemand. Les Polonais et les Danois étaient des Prussiens ; les Alsaciens et les Lorrains étaient allemands. Ceux dont l'allégeance se portait sur d'autres nations n'avaient qu'à être conséquents en « optant pour l'État national approprié » (Pollmann, p. 251). La résistance danoise dans le Schleswig-Holstein provoque l'expulsion des insoumis avec interdiction de retour (p. 260), suivie du peuplement par des travailleurs et des paysans allemands, aussi bien au Schleswig qu'en Pologne (p. 266). La politique agressive du *Kulturkampf*, largement fondée sur la prépondérance de la religion luthérienne, heurte la minorité polonaise, tout comme la faction catholique allemande. Il faut attendre la « nouvelle ère », celle de Caprivi, successeur de Bismarck, pour que l'Allemagne desserre l'étau sur ses minorités nationales. Mais le système parlementaire allemand, avec sa politique de la stricte majorité, aura vite fait de s'aliéner toutes ses minorités, en plus de la France, du Danemark et, bien sûr, de la Pologne, cette dernière demeurant une nation même si l'État fut temporairement démembré (p. 291).

Ce collectif fait partie d'une série de huit volumes consacrés aux minorités ethniques dans l'Europe de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce n'est pas, nous l'avons vu, un livre sur le nationalisme en Europe, mais plutôt une narration des faits autour de la représentation politique de ces minorités nationales et ethniques par les acteurs initiaux, ceux qui charriaient l'idée de la voie vers la nation, mais qui ne demandaient à l'époque qu'un plus grand pouvoir de gestion de leurs affaires (reconnaissance d'une plus grande autonomie locale), ainsi qu'une participation plus active dans l'administration de l'État. On comprend à sa lecture que la naissance des nationalités en Europe de l'Est est le fruit d'une dynamique réactive due à l'impossibilité de la superstructure des États impériaux de reconnaître des mouvements nationalitaires menant forcément à l'implosion des empires.

Ignaki Olazabal
Département d'anthropologie
Université de Montréal